

N° DEL/2023-095

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 09 octobre 2023**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 octobre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 02 octobre 2023

PRESENTS (31)

Délégués titulaires (29) : M. FERRÉ Charles, Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (2) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain.

ABSENTS EXCUSES

M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. LACROIX Laurent, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. VERBRUGGE Dominique, M. ZANETTI Fernand.

Pouvoirs (9) :

M. BESSEAU Jean-Claude a donné procuration à M. COQUILLAUD Nicolas,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. CHAUMEIL Romain a donné procuration à M. PETIT Christophe,
M. CONTINSOUZA Nicolas a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. LACROIX Laurent a donné procuration à M. VILLA Olivier,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,
M. ROSSIGNOL Philippe a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
M. ZANETTI Fernand a donné procuration à Mme AMOREIRA Jeanne-Marie.

Secrétaire de séance : M. COQUILLAUD Nicolas.

Objet : Rénovation et agrandissement de la Maison de l'Enfant à Egletons

M. le Président rappelle que le Multi-Accueil se situe dans le bâtiment de la Maison de l'Enfant à Egletons. A l'origine, l'espace d'accueil des jeunes enfants était une

halte-garderie pouvant accueillir 14 enfants. Des travaux d'agrandissement réalisés en 2012-2013 ont permis de répondre aux évolutions quantitatives de la fréquentation, et d'accueillir ainsi 20 enfants. A compter du 1^{er} septembre 2014, la PMI de la Corrèze a validé un agrément à 25 enfants.

Aujourd'hui, les locaux ne présentent plus les espaces suffisants pour accueillir les enfants avec une qualité optimale, d'autant plus que la réglementation permet sur certains temps d'augmenter la capacité d'accueil jusqu'à 15%.

De plus, l'arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage, oblige la collectivité à réaliser des mises aux normes avant le 1^{er} septembre 2026.

Des travaux de mise aux normes et d'extension du multi-accueil s'avèrent ainsi nécessaires. Il est également prévu de raccorder le bâtiment au réseau de chaleur bois.

Le montant de l'opération est évalué à 489 900 € HT.

M. le Président propose le plan de financement suivant :

- CAF (43,38%) : 212 500 €
- DSIL/CRTE (18,37%) : 90 000 €
- Département (17,39%) : 85 200 €
- Communauté de Communes (20,86%) : 102 200 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'opération de rénovation et d'agrandissement de la Maison de l'Enfant,
- **Arrête** le plan de financement tel que défini ci-dessus,
- **Autorise** M. le Président à solliciter l'aide de l'Etat, de la CAF et du Département,
- **Autorise** M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

POUR : 40

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 10 octobre 2023
Le Président,**


Charles FERRÉ
Carrefour de l'Epinière
19550
Lapleau
05 55 27 69 26